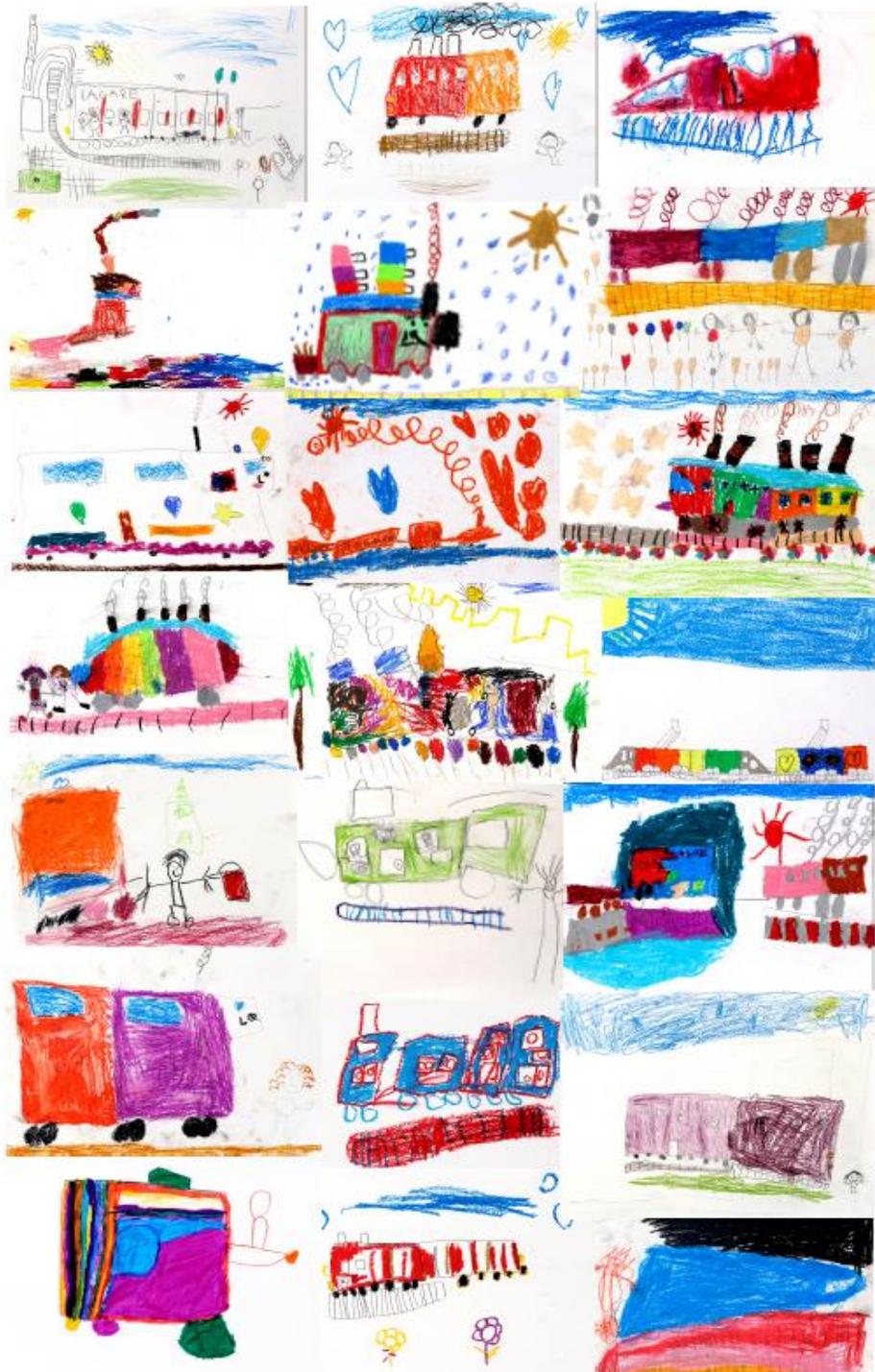


# LOU CABASSOL

## BONNE ANNÉE



*Dessins réalisés par les enfants de l'école de Campagnac,  
en liaison avec le projet « AUBRAC EXPRESS »*

## Les vœux du Maire

L'an nouveau est indéniablement l'instant propice aux bilans tout autant qu'aux prospectives.

On retiendra, au titre des premiers, que 2023 a vu le commencement des travaux de rénovation de la façade et du clocher de l'église, avec d'inévitables et coûteux imprévus (en l'occurrence liés au mauvais état d'une partie de la charpente) ; mais aussi la généralisation d'un éclairage des voies publiques avec des lampes LED occasionnant une réduction de consommation de moitié et permettant ainsi une maîtrise des coûts tout en évitant de replonger dans l'obscurité les rues et hameaux de notre commune près d'un siècle après que nos anciens les en aient sortis ; mais aussi l'ouverture le 15 janvier 2024 de la Maison d'assistantes maternelles (MAM).

Y figurent au titre des secondes, la restructuration intégrale du réseau d'assainissement (et son extension), accompagnée de l'édification d'une nouvelle station d'épuration, réalisation aussi nécessaire que coûteuse, et qui même appuyée de fortes subventions, laisse un reste à charge élevé à la collectivité.

A noter également la réfection de la traversée du bourg dans le but d'accentuer sa sécurité mais aussi d'accroître son esthétique ; également en cours le dépôt du permis de construire de logements sociaux en partenariat avec l'office HLM Aveyron Habitat...

Unifier l'ensemble de ces projets dans une cohérence plus globale de développement de la commune a conduit à candidater aux dispositifs « Village d'avenir » et « Centre Bourg » afin de leur donner une lisibilité facilitant leur éligibilité à des financements.

Teinter la vie locale d'animations multiples et diverses nous a conduit, avec le concours du puissant courant associatif local, à proposer de très nombreuses manifestations l'été dernier, la forte présence du public conforte la justesse de ce choix.

En clôturant ce message, je n'omettrai pas d'évoquer la vitalité des acteurs économiques locaux qu'ils soient agriculteurs, commerçants ou artisans dont l'exemple doit nous conforter à regarder demain avec optimisme.

Bonne année à toutes et tous,

Jean-Michel LADET

## Le conseil municipal des jeunes

« Prendre soin de sa jeunesse, c'est préparer l'avenir »

Le Conseil Municipal des Jeunes de Campagnac vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous vous remercions pour votre présence lors de nos nombreuses activités de 2023 (films, quine, halloween, jeux de société, etc...). Vous êtes donc tous attendus pour participer à nos futures activités de l'année 2024.

Lina J. Maire du Conseil Municipal des Jeunes.

## Campagnac informations diverses

### Rappel des horaires d'ouverture au public :



#### **Secrétariat de Mairie :**

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h



#### **Maison France Services :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 13h30.

#### **Les permanences :**

- Saint-Laurent d'olt le mardi matin toutes les 2 semaines à compter du 9 janvier 2024,
- Saint-Saturnin de Lenne tous les jeudis matin.



#### **Agence Postale :**

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

## Bilan des Animations Estivales

L'été 2023 aura été sans doute un des étés les plus festifs depuis le début de notre mandature. Les animations diverses et variées ont ravi petits et grands grâce au dévouement des bénévoles encore nombreux dans notre commune qui font vivre les associations, tissu indispensable pour créer du lien social et favoriser les échanges.

Concerts en l'église de Canac, animations musicales au Triadou, inter-villages, soirée jazz dans la salle d'animations, marchés nocturnes, pétanque pour jeunes et moins jeunes, animations des Piris and Co, séances de cinéma en plein air, exposition des « savoir-faire », la Route Randonnée Découverte (parcours équestre), Festival International Folklorique du Rouergue ainsi qu'un rassemblement de nombreux side-cars. Sans oublier la très belle exposition de trois artistes ruthénoises qui ont présenté durant un mois leurs œuvres (peintures, dessins et modelages). Pas moins de deux cents visiteurs ont ainsi pu admirer ces créations artistiques.

La piscine, lieu d'attractivité estivale a rempli son contrat en accueillant de nombreux baigneurs de tous âges et a connu un franc succès de fréquentation. Sa réputation n'est plus à faire car elle bénéficie d'atouts indéniables, rénovation totale des cabines et des sanitaires, qualité de l'accueil, espaces engazonnés et ombragés, ambiance familiale. Au dire des habitués, elle serait la piscine la plus appréciée parmi les quatre de notre territoire, prouvant ainsi, s'il en était besoin, que Campagnac possède un potentiel attractif réel.

Un grand merci à tous pour votre participation à la réussite de ces festivités ainsi qu'à nos valeureux employés communaux, Nicolas et Hervé, qui œuvrent souvent dans l'ombre mais avec une efficacité sans égal.

Commune active, Campagnac l'est à n'en pas douter, poursuivons ensemble sur cette voie constructive et talentueuse.

**Philippe D.**



## **Bibliothèque**

Quelques nouvelles inscriptions se sont faites mais la fréquentation reste stable. Les scolaires viennent par alternance, maternelles/ primaires, le jeudi. Nous nous interrogeons sur le maintien de l'ouverture du premier samedi du mois au vu du peu de public rencontré ce jour-là. Beaucoup de nouveautés ont été achetées, d'autres prêtées par la médiathèque de l'Aveyron (MDA), il y en a pour tous les goûts et tous les âges : policier, roman, science-fiction, biographie, documentaire, bandes dessinées adultes et enfants, album, manga, livres audio, livre à gros caractères, DVD, etc...

Un abonnement à un magazine mensuel sur la consommation a été pris, celui-ci sera à consulter sur place. Possibilité de demander les titres qui vous intéressent et que nous n'avons pas en rayon. N'hésitez pas à venir nous voir.

L'informatisation des prêts et retours est imminente, par avance nous vous remercions de votre compréhension pendant la période de transition.

Notre collègue Odette qui œuvre à la bibliothèque depuis de nombreuses années et qui s'investit dans d'autres associations a fait un choix pour alléger son emploi du temps. Elle quitte donc l'équipe de bénévoles de la bibliothèque. Qu'elle soit ici remerciée pour sa disponibilité et son dévouement dont elle a fait preuve durant tout ce temps.

**Catherine M.**

## **Ecole**

La première réunion du Conseil d'École de cette année scolaire 2023-2024 s'est déroulée le jeudi 16 novembre à 18h sous la présidence de Madame Barnier, Directrice. Mesdames Perrine Astruc et Julie Lamic ont été élues pour représenter les parents d'élèves et siéger au Conseil d'École, le taux de participation à ces élections est toujours aussi élevé (87,88 %).

A noter l'arrivée d'une nouvelle DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) en la personne de Christine Blanquet. Son rôle est de s'assurer du bien-être des enfants, de leur sécurité ainsi que de la médiation en cas de difficultés relationnelles.

L'effectif des élèves est constant : 13 élèves dans la classe des « petits » et 15 élèves dans la classe des « grands » soit un total de 28 élèves.

Madame la directrice a ensuite remercié la Mairie pour les travaux et aménagements qui ont été réalisés pendant les vacances scolaires. Les élus de la commission « École » souhaitent renouveler leur confiance et leur soutien à l'équipe éducative qui contribue à une mission essentielle : celle de l'éducation, de la transmission, de la construction de citoyens libres et éclairés.

Nous savons combien cette mission est difficile quand elle s'exerce dans un monde en tension, un monde où nos idéaux du vivre ensemble sont mis à rude épreuve, aussi est-il plus que nécessaire de vous témoigner, par nos mots et nos actes, notre soutien indéfectible.

Une fête de Noël a été organisée à l'initiative des enseignantes avec l'appui de l'APE, un spectacle a été proposé aux enfants qui ont ensuite présenté leur saynètes et chants devant un auditoire nombreux, enthousiaste et attentif. Cette belle après-midi s'est terminée par la venue du Père Noël, qui fidèle au rendez-vous, aura une fois de plus émerveillé petits et grands. Très généreux, il a ensuite distribué bon nombre de cadeaux, merci Père-Noël !

### **Rappel :**

La garderie du matin et du soir pour les jours de classe : de 7h30 à 8h50

et de 16h30 à 18h20

La garderie du mercredi : de 7h30 à 12h

### **M.A.M** (Maison d'Assistante Maternelle)

Alice Pourquier et Malaury André-Varlet ont créé l'association la P'tite Caz, structure d'accueil de jeunes enfants qui a ouvert ce 15 janvier 2024 à Campagnac. Elles pourront accueillir 3 enfants chacune dans un premier temps dans les locaux de l'ancienne épicerie, elles investissent peu à peu ces lieux.

À noter que cette réalisation est financée par la municipalité (aménagements et mise à disposition du local avec un loyer adapté).

Nous leur souhaitons une bonne installation et une réussite pleine et entière pour ce projet attendu par de nombreux parents, service attractif qui ne peut que participer au dynamisme du village.

**Mélanie C.**

### **Familles Rurales**

Une ancienne association vient d'être revitalisée à Campagnac, il s'agit de Familles Rurales, association en état de veille depuis quelques années. Son renouveau va permettre l'élaboration de plusieurs projets en collaboration avec l'association éponyme de Séverac d'Aveyron ainsi que la Fédération Départementale : services à la population, enfance, parentalité...

**Isabelle C.**

## **Lancement d'un diagnostic social**

La commune de Campagnac souhaite disposer d'un portrait des spécificités et des attentes de sa population. Le but est de co-construire un projet commun d'avenir autour de la solidarité en milieu rural.

Ainsi une enquête sociale associant élus, personnes qualifiées et référents du monde social mais aussi les habitants, va être lancée courant février 2024.

Cette démarche doit aboutir à la création d'un Espace de Vie Sociale, lieu de rassemblement commun.

Une coopérative sociale a été mandatée afin de procéder à la première étape : questionner les différents intervenants. Tout le travail de cheminement sera utile à la collectivité dans ses actions futures.

## **A.D.M.R**

Ces derniers mois, plusieurs aides ont été mises en place, sur le secteur, à destination des aidants, en partenariat avec l'association française des aidants. Des rencontres/formations se sont déroulées à Séverac d'Aveyron, ainsi que des « ateliers » prévention à Campagnac. De même des tablettes ont été mises à disposition des aides à domicile pour proposer aux bénéficiaires, durant certaines interventions, une activité ludique et interactive.

Cette mise à disposition, qui bénéficie d'une aide des partenaires et financeurs, rejoint la volonté de l'ADMR de rompre l'isolement de nos bénéficiaires.

Tous ces accompagnements sont gratuits pour les bénéficiaires.

**Gérard B.**

## **Chemins et chaussées**

Les travaux de voirie réalisés courant 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 et les autres travaux engagés :

Les routes départementales 37 et 202 ont eu un nouveau revêtement ainsi qu'un marquage au sol.

Une aire de covoiturage située à proximité de l'échangeur 41 vient d'être réalisée.

Des réparations ponctuelles de chaussée ont été entreprises avant l'engagement de l'opération « RD en traverse ».



### Route du Banquier :

Un enrobé a été posé partant du carrefour de la D37 jusqu'aux établissements Prouhèze-Paradis. Ces travaux sont financés par la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.



### Aire de covoiturage :

A proximité de l'échangeur autoroutier 41, une aire de covoiturage a été créée pour une capacité d'une dizaine de véhicules. Ces travaux sont réalisés et financés par le Département de l'Aveyron.



### Ecole :

Reprise partielle de la cour de l'école ainsi que de l'allée donnant à la garderie. Un enrobé a été posé sur ces deux surfaces.



### Eau potable :

Réfection et remise en état du château d'eau de Roquelude (réservoir rénové et remplacement des pompes dans le local machinerie). Ces travaux sont réalisés et financés par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Vallées de la Serre et d'Olt (S.I.A.E.P VASO).



### Cimetière :

Les deux cimetières du centre-bourg possèdent maintenant deux points d'eau (une fermeture d'eau s'imposera durant la période hivernale).

Dans chacun des cimetières, un banc a été posé.

### Monument aux morts et terrain de boules :



Un drainage s'imposait au bas du monument, s'en est suivie une réfection du terrain de boules (décaissage, enlèvement de la vieille surface, ensuite une mise en place d'un sol drainant avec un sable de finition). Nos amateurs boulistes ont apprécié cette nouvelle surface.

### Agents techniques :

Nos deux agents techniques œuvrent toute l'année pour diverses interventions et entretiens dans nos bâtiments communaux et à l'extérieur (entretien des terrains, des cimetières, des chemins, élagages, etc...) ainsi que pendant les événements associatifs.

Nous les remercions vivement pour leur implication et leur dévouement.

### Travaux restant à réaliser :

Mise en conformité des bouches et colonnes d'eau incendie sur la commune.

Prévention des risques d'incendie : le débroussaillage est une priorité absolue pour 91 communes du département dont Campagnac fait partie, risques à prendre très au sérieux.

**Francis M.**

## Révision du zonage d'assainissement collectif et de la station d'épuration

Une étude vient d'être lancée afin de réviser le zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales du bourg de Campagnac. Cet audit s'intéresse aussi au hameau de Canac.

Le but est de réaliser un état des lieux du fonctionnement et de mettre à jour les connaissances de la commune sur ses réseaux.

Un programme de travaux pluriannuel et hiérarchisé constituera l'achèvement de la démarche et permettra de réhabiliter de façon cohérente le système d'assainissement (eaux usées et pluviales) et créer une nouvelle station d'épuration.

Un premier travail d'audit des ouvrages a commencé avec l'intervention d'un technicien sur site (véhicule avec instrumentation embarquée).

## Aubrac Express

Moteur de développement territorial grâce au transport de nombreux voyageurs et marchandises, la ligne de train de l'Aubrac qui relie Béziers à Neussargues a joué un rôle clé pour l'histoire des territoires traversés.

Malgré les menaces de disparition, cette ligne est porteuse d'une importante mémoire collective et suscite encore des mobilisations citoyennes pour sa défense. A un rythme doux et serein, le train de l'Aubrac relie la Lozère à la Méditerranée et l'Aveyron aux volcans d'Auvergne.

Sur Ses 277 km, cette ligne soulève des enjeux comme la défense du service public, qui résonnent avec les valeurs d'Eurek'Art qui a proposé un projet culturel visant à valoriser cette ligne ferroviaire.

Cette démarche ambitieuse de médiation culturelle s'est adressée aux anciens cheminots, aux usagers du train, aux habitants de tous âges pour s'imprégner des témoignages réels et fictifs évoquant la ligne autour de la gare de Campagnac.

Ce projet a permis de mettre en place des ateliers avec la participation des élèves de notre école.

La restitution s'est déroulée le samedi 9 décembre de 11h à 15h autour de la gare de Campagnac devant une foule nombreuse et enthousiaste.

S'en est suivi un repas au restaurant Rodier qui fêtait pour la même occasion ses 140 ans d'existence, bon anniversaire !

## **Virages vers le futur**

Dans notre région rurale, les déplacements sont l'élément le plus émetteur de gaz à effet de serre.

Six associations de l'Aveyron se sont mobilisées sur ce sujet. Ensemble, elles ont décidé d'avoir une action concrète en organisant des événements avec les élus, les associations.

Pour ce faire, ces associations ont mis à la disposition des communes un film documentaire de 55 minutes pour rallier et convaincre un maximum de personnes à la nécessité de se déplacer autrement pour l'enjeu climatique qui nous concerne tous.

Ce film documentaire « Virages vers le futur » a été projeté dans la salle d'animations le samedi 9 décembre et a été suivi d'un débat animé par Fabienne Bertholom de l'association ADOC (Agir durablement en Olt et Causses).

Une trentaine de personnes a assisté à la projection et a pu débattre sur de nouveaux modes de déplacement, d'incitations à changer nos habitudes. Pour éviter le tout voiture, comment développer les transports en commun, le covoiturage, la voiture partagée, l'utilisation du vélo, la marche à pied et la combinaison de tous ces modes ?

### ***Le service d'autopartage Citiz.***

Initié par le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses, ce service accessible à tous, bénéficie du soutien de l'Europe et de de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Concrètement, un véhicule est disponible 24h/24 et 7j/7 à la gare ferroviaire, près de l'hôtel-restaurant RODIER. Chaque usage est facturé à l'heure et au kilomètre (3 €/h (plafonné à 36 € par tranche de 24h + 0,20 €/km).

Tous les renseignements disponibles ici : <https://occitanie.citiz.coop/adhesion>

## **Villages D'avenir**

71 communes de l'Aveyron dont Campagnac ont été labellisées « Villages d'Avenir ». Ce programme vise à accompagner des communes de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Le dispositif doit faciliter le quotidien des élus qui cherchent à développer l'économie de leurs communes en les accompagnant dans leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et les aides de l'Etat.

Ces communes aveyronnaises labellisées, dont plusieurs dans le Sud Aveyron, démontrent, selon les termes de la Préfecture, « une belle dynamique dans notre département » pour la réalisation de nos projets structurants.

## Du côté des associations

### La chasse

Dicha del Roergue (Proverbe Rouergat)

Cal tirar a la lèbre quand passa

(Il faut tirer le lièvre quand il passe)



Loup y es-tu ? M'entends-tu ? Que fais-tu ?

Eleveurs et loups : le défi de la coexistence, pastoralisme et loup sont-ils compatibles ? Quelques jours avant la présentation d'un nouveau « plan loup » très attendu, une estimation consolidée fait état d'une hausse de la population évaluée à 1104 individus en France.

Une aubaine pour la biodiversité ou une menace pour la faune ? Dans certains secteurs où le loup est présent, les cerfs, chevreuils et sangliers auraient diminué de 20 à 40 %. Depuis trente ans, le retour du loup en France est scruté sous le prisme des dégâts infligés aux troupeaux domestiques.

Le nouveau plan national d'action sur le loup (2024-2029) prévoit de mieux étudier ses effets sur la faune sauvage et les milieux naturels, mais ce plan parviendra-t-il à maintenir un fragile équilibre entre protection de l'espèce et protection de l'élevage et du pastoralisme.

A la suite d'une annonce du Président de la République, une brigade mobile d'intervention grands prédateurs terrestres a vu le jour cet été à Rodez. La mise en œuvre des moyens de protection sont bien meilleurs qu'avant, ces dispositifs n'empêchent pas les attaques mais réduisent leur fréquence et évitent les carnages.

Sur le Larzac Héraultais, une commune a investi dans deux pièges photographiques à proximité des fermes d'élevage. Beaucoup estiment que sur le Causse, pastoralisme et loup sont incompatibles.

## Amicale Les Cabassols

Durant les six derniers mois, l'amicale a proposé diverses animations, déjeuner aux tripoux pour l'inter-village, une soirée théâtre avec la troupe « Cansons é repapiades » qui a rassemblé une centaine de personnes et fin septembre une sortie sur le canal du midi à laquelle ont participé 48 adhérents.

Ce canal qui est un ouvrage d'art exceptionnel nous a permis de découvrir la campagne Biterroise et de passer pas moins de 9 écluses. Longtemps utilisé pour le transport des marchandises, le canal du midi est aujourd'hui reconverti en tourisme fluvial.

Les amateurs de cartes ont repris leur activité 2 jours par semaine et début octobre un atelier peinture et dessin a vu le jour à l'initiative de Monique Favier et Martine Matras, cet atelier fonctionne chaque lundi de 14h à 17h et espère de nouvelles recrues. Bravo pour cette belle initiative qui encourage la pratique artistique.

Le repas du secteur 6 aura lieu cette année à Campagnac le 16 avril à midi dans la salle d'animations, le repas sera préparé et servi par Gisèle et Didier du snack-bar « Le Campagnac » au prix de 28 euros par personne. Le quine annuel, quant à lui, est fixé au samedi 20 avril.

**Odette M.**

### Saveur du terroir

Se tustaven sul cabassòl ?

Si nous goutions au « cabassol » (la tête d'agneau).

S'aviatz encara vòstra vinha o vòstra ostalon, l'ivern qu'es aqui vos diria que cadria leù podar. Lo dimenge que se podava se tastava lo cabassòl, un cabassol d'anhel, plan segur ! Avetz pas besonh d'anar podar per vos preparar, vos tant ben , un bon cabassòl.

Si vous possédiez encore votre vigne ou votre petite maisonnette, l'hiver qui est là vous dirait qu'il faudrait bientôt tailler les sarments. Le dimanche où s'opérait la taille on goûtait à la tête, une tête d'agneau bien sûr ! Mais vous n'avez pas besoin d'aller tailler pour vous préparer vous aussi, une bonne tête d'agneau.

### **Dicton**

Lo pan dur garda l'ostal segur

Le pain dur donne sécurité à la maison

## Campa gym

Malgré les craintes évoquées en juin dernier quant à un effectif en légère baisse, la Campa-Gym a pu démarrer la saison en septembre avec un nombre de licenciés stable et suffisant pour maintenir les 3 activités (soit 28 adhérents toutes pratiques confondues, gym, yoga et qi gong).

Ces activités sont proposées jusqu'à la mi-juin. La pratique du yoga est hebdomadaire, le qi gong, quant à lui, est pratiqué chaque quinzaine, ces activités se déroulent dorénavant dans la salle de réunions de l'ancienne mairie.

Les cours de gymnastique volontaire qui sont hebdomadaires fonctionnent dans la salle d'animations, mieux appropriée à cette pratique.

Il n'est pas trop tard pour venir tester ou pratiquer l'une ou l'autre de ces disciplines, l'ambiance y est chaleureuse et le travail de qualité grâce à nos animatrices diplômées, Christine, Marie-Claire et Sandrine.

**Françoise A.** Présidente de Campa-Gym

## Comité des fêtes

### **Bilan de l'année 2023**

Les animations du comité des fêtes ont débuté par une reprise du quine, qui, après quelques années d'absence, a été une grande réussite. De nombreuses personnes ont fait le déplacement en cette soirée de mars pour tenter de remporter l'un des nombreux lots prévus pour l'occasion.

S'en sont suivis les débuts des préparatifs pour la fête de la Saint-Cyr. Cette année, le programme de la fête se voulait plus ambitieux que d'habitude, incluant trois soirées « Apéro/Concert », dont l'une s'est poursuivie avec la venue d'un DJ et un défilé de vélos fleuris destiné aux plus jeunes.

Grâce à une organisation bien planifiée et à la participation active de nombreux bénévoles présents pour les différentes animations, la fête a connu un grand succès.

Un mois plus tard, le comité était de nouveau en action pour mettre en place les infrastructures qui accueillait la troisième édition des jeux inter-villages. Cette année encore, les équipes furent nombreuses à vouloir s'affronter au tir à la corde ou sur le mur des champions.

Ce week-end sportif s'est terminé par un déjeuner aux tripoux le dimanche matin, organisé par l'amicale des Cabassols, prouvant s'il en était besoin, que les animations intergénérationnelles sont plus que jamais d'actualité.

**Anaïs D.**

## COCSS

Suite à la belle saison de l'année dernière avec une 2<sup>ème</sup> place, le COCSS a été promu en départemental 4 et a signé 4 nouvelles recrues portant son nombre de licenciés à 22 joueurs.

Depuis l'année dernière, 12 à 16 joueurs sont en moyenne présents aux entraînements, dirigés depuis le début de saison par Kamel Baghdad.

Le début de saison est compliqué (4 victoires, 1 nul, 9 défaites) mais lors du dernier match, le COCSS va l'emporter 1 à 2 à Rimeize pour finir sur une bonne note.

Championnat : Campagnac se classe 9<sup>ème</sup>

Coupe de l'Aveyron : suite à une belle victoire 4 à 0 en barrage face à Campuac, le COCSS a été éliminé en 32<sup>ème</sup> de finale face à l'ASC Mahorais.

Coupe de l'Essor : Campagnac est qualifié pour les 8<sup>èmes</sup> de finale.

Un nouveau bureau a été élu pour cette saison :

Président : Rémi Visier, Co-Président : Martial Badoc,

Secrétaire : Aurélien Causse, Vice-Secrétaire : Ronan Albert,

Trésorier : Rémi Astruc, Vice-Trésorier : Grégory Badoc.

**Aurélien C.**



## Vivre à Campagnac et dans ses hameaux

Lors de l'assemblée générale de l'association, le 28 octobre, il a été décidé de renouveler l'opération réalisée en 2022 pour nettoyer les vieilles tombes du cimetière de Canac, à l'occasion de la Toussaint.

Un petit groupe s'est retrouvé le matin du 30 octobre au cimetière et, pendant toute la matinée, cisailles, sécateurs, coupe-coupe, tronçonneuse, râteliers, remorque sont entrés en action.

Les mauvaises herbes, ronces, rejets d'arbres et d'arbustes et autres lierres n'ont pas apprécié et ont eu la surprise de se retrouver dès l'après-midi à la déchetterie pour une autre vie !

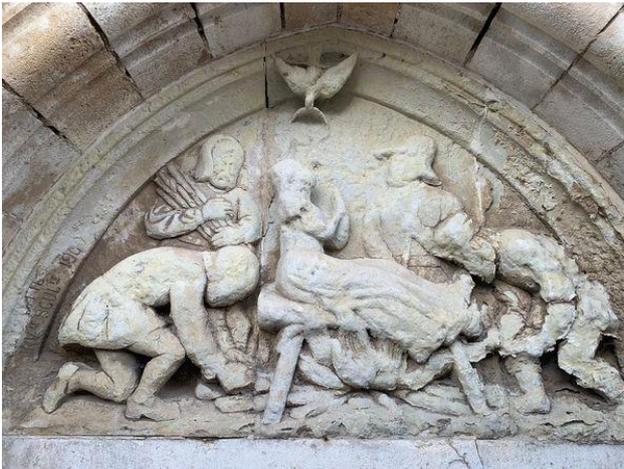
La matinée s'est terminée chez l'un d'entre nous, autour du verre de l'amitié, accompagné de délicieuses douceurs faites maison.

Ce furent de bons moments d'échanges et de convivialité.

**Renaud J.**



## Travaux de l'Eglise



Dans les villages, la ruine ou la disparition de l'église est souvent ressentie avec la même angoisse que la fermeture de l'école. Sur les 100 000 édifices religieux recensés par l'Observatoire du patrimoine religieux, en grande majorité catholiques, 40 000 appartiennent aux communes. Rappelons que les églises construites avant 1905 sont des propriétés communales. Rappelons aussi que, par la loi du 2 janvier 1907, la République précise que les églises construites avant cette date demeurent

propriété communale, mais laissées à la disposition des fidèles pour la pratique de leur religion.

Dans les faits, pour ces bâtiments, les communes en assurent donc la conservation et prennent en charge les travaux de restauration, même si les Maires ont de plus en plus de difficultés à justifier leur entretien au vu d'une fréquentation culturelle en forte baisse.

On ne peut alors que remercier la municipalité de Campagnac avec l'assistance de Renaud Joyes, d'avoir pris la décision de restaurer notre église en dépit d'un coût financier élevé. Historiquement les Français sont très attachés à leurs églises et les Cabassols en particulier, prouvant que la conservation du patrimoine relie les croyants et les non-croyants pour la sauvegarde et la mise en valeur de nos biens communs.

### **Philippe D.**

Une convention tripartite entre la commune, l'association Vivre à Campagnac et dans ses hameaux, et la Fondation du Patrimoine a été signée en 2019, afin de restaurer la façade occidentale, le clocher et le tympan, qui ont souffert des outrages du temps depuis leur réalisation, il y a environ 125 ans.



Les travaux de restauration de l'église de Campagnac ont commencé en octobre. Cette opération de rénovation patrimoniale va permettre d'assurer la sécurité et la pérennité de l'ouvrage.

La mise en place de l'échafaudage par l'entreprise Vermorel a permis d'observer de près les hauteurs de la façade et du clocher.

La première tranche s'attache à restaurer la surface verticale triangulaire délimitée par les corniches rampantes et la corniche horizontale du fronton.

Ensuite viendra la reprise de certaines pierres.

Comme vous le verrez sur les photos jointes, prises depuis l'échafaudage, l'église a grand besoin de cette restauration et, maintenant qu'il est possible d'accéder au plus près de l'édifice, les travaux révèlent des surprises, source de coûts supplémentaires.

Au cours des travaux, la menuiserie du clocher sera restaurée : abat-son, lucarnes sculptées, planchers et échelles d'accès, etc...

Lors de la dernière assemblée générale de l'association Vivre à Campagnac et dans ses hameaux, le 28 octobre, il a été décidé de faire à nouveau appel à votre générosité et aux dons, étant donné l'ampleur des travaux. Vous pouvez faire un don, en allant sur le site de la Fondation du patrimoine : le lien est le suivant : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-campagnac>

Lors de l'assemblée générale, l'association s'est engagée quant à elle à participer à hauteur de 8 000 € sur ses fonds propres afin d'aider à la restauration de l'église. Les sectionaux contribuent également à la restauration à hauteur de 5 000 €, qu'ils en soient ici remerciés.

L'opération lancée par la commune sous la surveillance de l'architecte des bâtiments de France dispose enfin de financements de la part de l'Etat, du Département de l'Aveyron ainsi que de la Région.

Les travaux devraient encore durer plusieurs mois pour s'achever par la reprise d'une partie de la charpente et du clocher.

### **Canac : un four qui revit**

Faire revivre le four banal de CANAC, était le souhait d'habitants de hameau, ils l'ont concrétisé l'automne dernier ;

Après une éclipse de plusieurs décennies, et sans nul besoin de travaux de restauration, dès le 7 octobre, la fumée s'élevait à nouveau au-dessus du vénérable édifice.



Mis progressivement en température sur deux jours, le four fut alors jugé apte à accueillir pains, fouaces et viandes, au fumé si particulier, que se partagèrent les initiateurs de cette opération et quelques autres gourmands. Chacun se promet de recommencer dès que possible.



## Conseil des Sages

Le Conseil des Sages qui est avant tout une force de réflexion et de proposition, s'est réuni en Mairie le jeudi 21 décembre 2023 sous la présidence de Jean-Michel Ladet, Maire, assisté par deux conseillers, Jean-Marie Puel et Philippe Daunas.

Un certain nombre de participants avaient répondu à l'appel pour aborder différents points concernant l'amélioration de la vie du village et de ses habitants.

Monsieur le Maire a évoqué les problèmes de sécurité de la traversée de notre commune, faisant allusion à certains automobilistes qui dépassent la vitesse autorisée en agglomération. Pour ce faire, et afin d'obliger le ralentissement, les dos d'âne seront repeints, le radar pédagogique à l'entrée de Campagnac sera remis en service, il rappelle la limitation de vitesse à 50 km/h.

Un comptage effectué par le Département a signifié le passage de 600 véhicules/jour dont 14 poids lourd, mais 40 le mardi jour de foire aux bestiaux à Laissac.

Au vu de cette fréquentation, l'idée de proposer une restriction de circulation aux poids lourd pour leur éviter de traverser notre commune serait fort appréciable et souhaitable.

Françoise Albert a ensuite fait la demande d'un éclairage supplémentaire en direction du terrain de boules, Roland Boyer souhaiterait la mise en place de WC publics de façon à éviter les nuisances intempestives.

Une amélioration des espaces publics, notamment des jardins sera mise à l'étude et fera l'objet d'une concertation.

**Jean-Marie P.**



## Etat-Civil

### *Décès :*



ARGENTIER Pierre, le 29 mars 2023  
NIEDZIELSKI Stanislas, le 24 avril 2023  
TREILLET Jacqueline, le 24 juin 2023  
LAUGA Albertine, le 04 septembre 2023

### *Décédé(e)s hors commune inhumé(e)s à Campagnac :*

CLAVEL Marcelle, le 06 avril 2023,  
COMAYRAS Gérard, le 26 avril 2023,  
PUEL Patrick, le 08 juillet 2023,



### *Naissances :*

DEMEURE Candice née le 3 juin 2023  
ROBERT Hermione née le 27 juin 2023  
CROUZET Jules né le 6 octobre 2023  
CAVALIER Zoé née le 30 novembre 2023

### *Mariage :*



TROCELLIER Anne-Laure et DURAND Sebastien, le 15  
juillet 2023

### *PACS :*

BACHA Camille et CROUZET Kevin, le 30 novembre 2023

## Cérémonie des vœux

La municipalité convie la population de Campagnac à la cérémonie  
des vœux qui se déroulera le

**Dimanche 28 janvier 2024 à partir de 11 heures 45**

**en Mairie, salle du Conseil Municipal**

### **Dicton**

Quand la luna torna al bèl

Dins tres jorns porta capèl

Quand la lune revient (nouvelle lune) avec le beau temps

Dans trois jours elle est entourée d'un cercle de vapeur (signe de pluie)

Directeur de la publication : Jean-Michel Ladet

Rédacteur : Philippe Daunas

Mise en page : Vanessa Masson, Anne-Laure Durand-Trocellier

et Priscilla Baghdad

## La téléconsultation Medadom

Une cabine de téléconsultation médicale (médecin généraliste) est installée dans les locaux de la mairie. Les horaires d'accès à cet espace sont les suivants : *Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00 et le vendredi de 08h30 à 13h30.*

*Une permanence le week-end va être mise en place prochainement.*



Il suffit de vous présenter à la mairie sans rendez-vous avec votre carte vitale et votre carte bancaire (obligatoires).

La consultation est prise en charge par l'assurance maladie. Parfaitement sûre et accessible à toutes personnes pouvant effectuer un déplacement, la cabine est désinfectée systématiquement après chaque utilisation. La cabine est insonorisée et équipée de dispositifs médicaux connectés : otoscope, dermatoscope, stéthoscope, oxymètre, thermomètre et tensiomètre. Simples à utiliser, ils permettent au médecin (celui-ci vous guidera) d'affiner son diagnostic à distance.

Les données, et notamment les données à caractère personnel de santé, sont confidentielles, soumises au secret médical et font l'objet d'une protection par la loi.

La cabine est également accessible aux personnes à mobilité réduite et elle est désinfectée systématiquement après chaque utilisation.

**En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (du lundi au vendredi, de 20 heures à 8 heures et 24 heures sur 24, les week-ends et jours fériés) : contacter le 3966.**

Ce numéro non surtaxé vous met **en relation avec un médecin de garde qui pourra évaluer votre situation** et vous orienter au mieux.

**En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen).**

**Cas d'usages à traiter en téléconsultation**

 Infection urinaire Cystite	 Absès dentaire Rage de dent	 Otite Bouchon d'oreille	 Affection ophtalmique légère	 Renouvellement d'ordonnance	 Renouvellement de pilule contraceptive
 Allergie	 Orthèse Contention	 Aide au sevrage tabagique	 Piqûre de tiques	 Examen complémentaire Séances de kiné	 Départ en voyage : trousse médicale, vaccin

**Les contre-indications à la téléconsultation**

Le médecin est libre de ses prescriptions qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance. Article 8 (R.4127) du code de la santé publique.

 Ordonnance sécurisée	 Enfant de moins de 3 ans	 Certificat d'aptitude	 Prolongation d'arrêt de travail
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------	--

## Tri

### Tri des emballages et des papiers : les erreurs à ne pas commettre !

Depuis deux ans, les Aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la poubelle jaune. Une fois collectés, ces déchets d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées par les habitants, certaines erreurs circulent quotidiennement sur les tapis du centre de tri. Ces erreurs représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an.

Un chiffre qui peut sembler élevé mais qui est à nuancer puisqu'une erreur de tri pèse généralement plus lourd qu'un emballage. Toutefois, certains de ces déchets non conformes sont problématiques et peuvent causer des dommages matériels ou blesser les agents de tri.

#### Point sur les principales erreurs de tri et leurs conséquences :

- **Les déchets inflammables** : les batteries, les piles, les appareils électriques et électroniques, les bonbonnes de gaz, les téléphones portables **présentent un risque majeur d'incendie ou d'explosion**
- **Les déchets coupants / tranchants** : le verre cassé, les rasoirs, les cutters, les outils de bricolage **présentent un risque de coupures et de blessures des agents**
- **Les déchets hygiéniques et piquants** : les seringues, les perfusions, les poches médicales, les masques souillés, les mouchoirs en papier, les couche-culotte, les tampons et serviettes hygiéniques, les pansements, les compresses **risquent de contaminer les agents par des virus ou bactéries engendrant des conséquences graves sur leur santé.**
- **Les déchets longs ou volumineux** : les câbles électriques, la ficelle agricole, la rubalise, les films de palette, les tuyaux d'arrosage, les sangles, les bâches, les rouleaux de tapisserie, les grands cartons et les tubes, les balais, les parapluies, les pneus **provoquent des blocages et des pannes. Ils dégradent également les convoyeurs ou tapis du process mécanique, obligeant un arrêt des machines durant plusieurs heures.**
- **Les textiles** : les couvertures, les coussins, les chaussures **peuvent occasionner des pannes de machines par les bourrages provoqués dans certains équipements de séparation de la chaîne de tri.**
- **Les produits dangereux** (soude, acide, produits décapants, produits chimiques toxiques, acides ou solvants...) : **contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils sont à l'origine de brûlures sérieuses des agents ou de pollution.**

Pour rappel, ces déchets pourraient facilement être orientés vers les filières appropriées grâce à la vigilance et au civisme des habitants dans leur geste de tri.

En effet, ces déchets peuvent être pris en charge en vue d'être recyclés, valorisés ou traités dans des filières dédiées quand ils sont apportés en déchèteries, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).

## Les coûts engendrés par les erreurs de tri

La présence d'erreurs de tri impacte l'ensemble des étapes de la gestion des déchets, depuis la collecte jusqu'au traitement. Elles sont souvent à l'origine de dégradations sur les équipements du centre de tri, engendrant des coûts additionnels de réparation et entraînant des arrêts de l'exploitation.

Par ailleurs, ces déchets non conformes doivent être réorientés vers la bonne filière de traitement induisant des coûts de transport et de traitement supplémentaires. Ces surcoûts impactent directement les collectivités et le SYDOM.

Chaque mois, une caractérisation (prélèvement d'un échantillon de collecte) est effectuée pour chaque collectivité adhérente au SYDOM afin de quantifier le contenu des sacs jaunes de chaque territoire et de définir notamment la part de ces erreurs de tri.

Cette caractérisation permet d'appliquer un tarif spécifique selon la qualité du tri de la collectivité afin d'encourager les bonnes pratiques.

**Retrouvez plus d'infos sur : [trionstousleemballages.fr](http://trionstousleemballages.fr) ou au 05 65 68 34 49**

\*Syndicat Départemental des Ordures Ménagères

<https://www.sydom-aveyron.com/>

### Contact presse :

Annabel GIROU

06 75 36 21 54 – 05 65 68 34 49 [annabel.girou@sydom-aveyron.com](mailto:annabel.girou@sydom-aveyron.com)

**STOP !**

**AUX ERREURS DE TRI**

ENTRÉE RÉSERVÉE  
aux  
emballages  
et aux  
papiers

Martin le Grille-pain

Emile le mobile

ALBERT coupe

CEBROCK

Demi-tour les copains !  
On ne rentrera pas...

+ D'INFOS SUR :  
**TRIONSTOUSLESEMBALLAGES.FR**

SYDOM  
Aveyron

f @

CITEO

# ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DE FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

## Acteurs et rôles

### La Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms)

Elle porte une communication neutre et sectorielle pour accompagner tous les acteurs dans le cadre de la fermeture du réseau cuivre.

### L'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse assure la régulation du secteur des télécommunications au nom de l'État. Elle définit le cadre réglementaire et contribue au dialogue entre toutes les parties prenantes pour le bon déroulement du projet.

### Les opérateurs d'infrastructure fibre

Ils construisent le réseau fibre et, à ce titre, sont garants du déploiement de la fibre sur les territoires dont ils ont la charge.

### Orange, opérateur du réseau cuivre

En tant que propriétaire du réseau cuivre, Orange est en charge de l'arrêt de ce réseau, en lien avec tous les autres acteurs concernés et dans le cadre réglementaire défini par l'Arcep.

### Les collectivités locales

Partenaires incontournables de la vie du réseau en France, elles accompagnent les opérateurs dans l'installation de leurs réseaux au quotidien. Elles accompagnent également leurs administrés via une communication pédagogique et de proximité pour donner du sens au projet d'arrêt du cuivre et les orienter vers les démarches à effectuer.

### Les opérateurs commerciaux

Ils informent tous leurs clients et les accompagnent vers les offres de substitution les plus adaptées à leurs besoins sur la période d'arrêt du cuivre.

### Les clients

Particuliers comme professionnels, ils sont les utilisateurs de ce réseau cuivre et doivent faire évoluer leur offre commerciale pour continuer à bénéficier des services de télécommunication (téléphonie, Internet, tv...). Ils peuvent contacter par anticipation leur opérateur télécom (ou l'opérateur de leur choix) et/ou seront contactés par ce dernier au moment venu.

### Autres organismes

Tout organisme privé ou public susceptible d'informer et d'accompagner les habitants dans cette transition (associations de consommateurs, associations d'élus, services publics, Préfectures, associations de commerçants, etc.)

## **FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE A CAMPAGNAC :**

### **PREPAREZ-VOUS DES MAINTENANT POUR EVITER UNE COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET DE TELEPHONIE FIXE AU PLUS TARD EN 2025 !**

**Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.**

**Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).**

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») **a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre**, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

**Le réseau cuivre sera définitivement fermé à CAMPAGNAC en 2025**

**Si vous êtes toujours connecté à ce réseau<sup>1</sup>, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre<sup>2</sup> pour éviter une coupure de vos services à cette date.**

#### **Qui est concerné ?**

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
  - que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc.
- ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

<sup>2</sup> Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

<sup>3</sup> En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

### Comment vont se dérouler les opérations ?

En 2025 tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

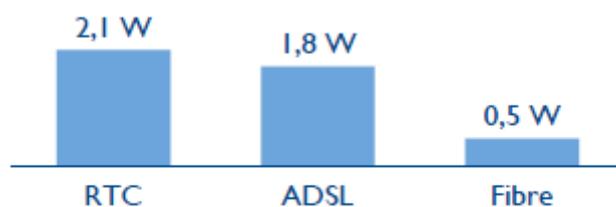
### Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le #date fermeture technique#. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre<sup>4</sup>. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

### Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe<sup>5</sup>.



*Consommation électrique par an par ligne par technologie*

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

<sup>4</sup> Ou autre solution alternative.

<sup>5</sup> Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », édition 2022. Disponible ici :

[https://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie\\_avril2022.pdf](https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie_avril2022.pdf)

Le Conseil Municipal vous souhaite une Belle Année  
2024

